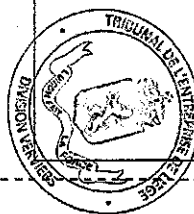


Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division VerviersRéservé
au
Moniteur
belge

22085062



- 6 JUL. 2022

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0809 543 588

Nom

(en entier) : Candy Pack Belgium

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Avenue des Biolleux 2 à 4800 Petit-Rechain

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat de commissaire,

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2022 :

"(...) L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire pour les comptes statutaires et consolidés de BDO Réviseurs d'Entreprises SCRL, rue Waucomont, 51 à 4651 Battice (agrément B0023) pour une durée de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2025, statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

(...)

BDO Réviseurs d'Entreprises SCRL désigne, en qualité de représentant permanent, Monsieur Christophe Colson (agrément A02033). (...)"

Extrait de la procuration :

" (...) déclare par la présente, sans préjudice du pouvoir de représentation générale statutaire, donner tous pouvoirs à Monsieur Jean-Philippe Weicker et Mesdames Léa Sonnet et Inès Verboogen, collaborateurs au sein de BDO ADVISORY SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Bruxelles – tribunaux francophones), agissant séparément, avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication, dans les Annexes du Moniteur belge, des décisions visées dans le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2022. (...)"

Pour extrait conforme,

Léa Sonnet
Mandataire

Déposés en même temps: (i) un exemplaire original du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2022 et (ii) un exemplaire de la procuration signée.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).